

FICHE PÉDAGOGIQUE - 2026

1

Annonce d'un dommage lié aux soins



Secteur Sanitaire



3h30 en présentiel
Maximum 14 participants



05/03/2026 à Orléans
08/10/2026 à Tours



FORMATION INTRA FORMATION INTER

L'annonce d'un dommage lié aux soins est une obligation à la fois légale et éthique. C'est aussi un moment redouté par les professionnels. Afin de vous préparer au mieux, cette formation vous permettra d'acquérir des connaissances, des outils et un savoir-être adapté pour réaliser au mieux l'entretien du patient dans le respect de ses droits.

Objectifs généraux :

- Permettre aux professionnels de réaliser une annonce claire, objective dans un climat apaisé, de confiance.
- Permettre au patient d'accepter l'erreur réalisée et de la considérer comme une opportunité d'amélioration.
- Garder le lien de confiance existant entre le patient et l'équipe de soins.

Objectifs opérationnels :

- Réaliser une annonce ou participer à l'information du patient (de sa famille ou de ses proches) en cas de dommage lié aux soins.
- Situer les enjeux de la réalisation d'une annonce de dommage lié aux soins, pour l'équipe soignante et le patient.
- Faire le lien avec la gestion des événements indésirables graves (EIGS).

Contenu : (adaptable en fonction de vos besoins) :

- La notion de dommage lié aux soins : définition, présentation du guide de la HAS.
- Les obligations des professionnels et des établissements .
- Les enjeux d'une annonce efficace.
- Les 3 temps d'une annonce efficace ainsi que les savoirs mobilisés pour chacun des temps.
- Le suivi des annonces, un tremplin vers l'amélioration : lien avec la gestion des événements indésirables, lien avec le programme institutionnel d'actions.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques
- Visionnage de vidéos
- Partages d'expériences

Modalités d'évaluation :

- Recueil des attentes et besoins en amont.
- Pré-test d'évaluation des acquis en début de formation.
- Post-test d'évaluation des apprentissages en fin de formation.
- Questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation.

Public ciblé :

- Tout professionnel pouvant être impliqué dans l'annonce d'un dommage lié aux soins (professionnels médicaux, paramédicaux, encadrement, responsable qualité / gestion des risques, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, juriste,...).
- Prérequis : aucun

Modalités pratiques :

- Inscription possible jusqu'à un mois avant la formation au plus tard sous réserve de places disponibles.
- Intervenants : ingénieur Qualité - Diplôme : Master.

Tarifs de la formation :

- 200 euros par participant en inter.
- 800 euros en intra.

LE + DE LA FORMATION

Un format permettant les échanges d'expériences. Une formation répondant aux exigences du 6^{ème} cycle de certification.